



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 50173

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les festivités et manifestations à l'étranger du mois de mars 2014, mois de la francophonie. Le mois de la francophonie, dont les moments forts sont la « Semaine de la langue française et de la francophonie » et la « Journée internationale de la francophonie », est le rendez-vous régulier des amoureux des mots en France comme à l'étranger. Il permet au grand public l'occasion de fêter la langue française en lui manifestant son attachement et en célébrant sa richesse et sa diversité. Il lui demande de lui indiquer les actions qui seront entreprises par les consulats et l'institut français aux États-unis, les modalités de soutien aux projets menées par les associations de Français établis aux États-unis, ainsi que les stratégies de communication et de valorisation du patrimoine français et de la langue française.

Texte de la réponse

La francophonie se célèbre depuis plusieurs années dans de nombreuses villes américaines. À l'image de la diversité de ce pays, les manifestations se caractérisent par l'extrême variété des partenariats et des contenus. La nature et l'ampleur des manifestations diffèrent en fonction de la mobilisation des partenaires et de la présence plus ou moins forte de communautés francophones historiques, telles celles de Louisiane et de la Nouvelle Angleterre, ou d'implantation plus récente, comme à New York, Chicago ou Miami. On retrouve, cependant, comme point commun, la constitution de comités qui assurent la solidité et la pérennité des manifestations consacrées à la francophonie : - l'ambassade de France et les consulats généraux sont au coeur de l'organisation des festivals. Ils s'appuient sur le soutien d'un premier cercle d'organismes : les alliances françaises (Atlanta, Chicago, La Nouvelle Orléans, Washington), les chambres de commerce et d'industrie franco-américaines (Atlanta, La Nouvelle Orléans), des associations françaises locales ; - le succès des manifestations repose aussi sur le partenariat des ambassades et des consulats des pays membres de l'OIF, partout où ils sont présents. Les plus actifs sont le Canada, la délégation générale du Québec qui fait parfois appel au centre de la francophonie des Amériques, la Belgique et Haïti dans les zones où s'est installée une importante immigration de ce pays (New York, Miami, Atlanta). Des ambassades moins attendues collaborent sur des événements précis, comme le Vietnam à Chicago ou la Lituanie à Washington. Sa position de capitale fédérale assure à Washington la contribution d'une quarantaine de pays. La campagne de promotion est le plus souvent assurée par ces comités dont plusieurs ont pris l'initiative de créer une charte graphique, un logo et un site Internet communs. Parallèlement, les services culturels recourent à leurs propres supports de communication, lettres mensuelles, page Facebook et site Internet national (www.frenchculture.org). Les institutions culturelles et les partenaires locaux jouent un rôle indispensable pour une large diffusion des programmes auprès des Américains francophiles. Les principaux autres vecteurs de diffusion sont les associations de professeurs, les écoles (Boston, Houston, Miami) et les universités (Louisiane, Los Angeles), ainsi que des salles de concert ou de cinéma et des musées. Les budgets consacrés aux festivals de la francophonie sont d'un montant qui peut s'élever de quelques milliers de dollars (Los Angeles) à près de 75 000 dollars (Washington). Chaque partenaire participant au comité organisateur apporte sa contribution financière ou

bien une aide en nature. TV5 Monde apporte un appui financier et promotionnel sur quelques sites, de même que l'organisation internationale de la francophonie (New York, Washington). Les entreprises françaises sont encore peu impliquées, exception faite de Houston. Au total, on dénombre, sur tout le territoire américain, près de 250 manifestations qui touchent à tous les grands domaines d'expression artistique et culturelle : musique, cinéma, expositions, rencontres littéraires, théâtre, mais aussi arts culinaires et colloques universitaires. Dans la majorité des villes, telles Atlanta, Boston ou Chicago, les comités organisent une soirée festive. À Washington, cette soirée est l'occasion de réunir le corps diplomatique. Une autre constante est la dimension éducative des divers festivals qui se tournent de plus en plus vers les publics scolaires auxquels sont proposés des concours (Chicago, Houston, Louisiane, Miami, New York), des journées culturelles et ludiques (Houston), des projections de films (Boston, Chicago, Houston, Washington), des visites d'écrivains et d'artistes (Atlanta, Washington), un jeu de piste sur Internet menant à la découverte de la francophonie (Washington). La ville d'Atlanta représente un cas exemplaire : alors que sa population francophone est minime en comparaison d'autres métropoles, un comité d'organisation piloté par le consulat général de France et composé des consulats généraux de Belgique, du Canada, d'Haïti, de Suisse, de la délégation du Québec, de l'alliance française d'Atlanta, de la chambre de commerce franco-américaine à Atlanta, de l'association Atlanta-Accueil, de l'école du samedi à Atlanta et du théâtre francophone « Le Théâtre du Rêve », organise depuis 15 ans un festival à plusieurs facettes dans la cadre de la semaine de la francophonie. Les actions phares de l'édition 2014 sont présentées sur un site dédié à la francophonie locale : <http://www.francophonieatlanta.org/spip.php>. Notons, entre autres actions, la tournée d'un auteur pour la jeunesse, Yaël Hassan, qui interviendra dans cinq écoles publiques, dont l'Atlanta International School, et donnera deux visio-conférences pour des écoles de Géorgie et de Caroline du sud. Elle présentera des oeuvres traitant des deux guerres mondiales et de la mémoire de la Shoah. Le consulat général de France s'associe avec de nombreux partenaires pour promouvoir, durant un mois, la langue française et les cultures de la francophonie. Le comité organisateur du « mois de la francophonie en Nouvelle Angleterre » est constitué de partenaires diplomatiques - consulat du Canada, délégation générale du Québec, consulat d'Haïti -, de Swissnex, du french cultural center/alliance française de Boston, d'institutions et associations locales. La présidence de la francophonie, tournante chaque année, est confiée en 2014 au consulat de France. Une lettre électronique spéciale francophonie a été envoyée à plus de 5600 francophiles. Une plateforme collaborative dont le slogan est New England speaks French, publie l'intégralité des événements en Nouvelle Angleterre : <http://franco-newengland.org/en/home/>. A Chicago, célébré tout au long du mois de mars, le festival de la francophonie promeut les cultures francophones et la langue française dans le cadre d'un programme d'une grande variété : projections de films, dégustations culinaires, salon du livre, table-ronde sur « Femme et francophonie », concerts. Un concours « Dis-moi dix mots » s'adresse au milieu scolaire. Outre l'alliance française qui accueille la majorité des événements et le consulat général de France, les partenaires impliqués sont les consulats généraux de Suisse, du Canada et de Belgique, la délégation du Québec à Chicago, la chambre de commerce wallonne-belge, le festival du film francophone de Kalamazoo, le romanian culture exchange, et de nombreux volontaires francophones. On peut estimer à près de 30 000 euros le montant global des contributions des divers partenaires. TV5 Monde soutient aussi l'événement à hauteur de 2 000 dollars. L'un des clous du festival est l'organisation d'une soirée commune consacrée à la dégustation de spécialités culinaires. Le programme des activités est annoncé sur les supports de communication de chaque partenaire, notamment le site de l'alliance française de Chicago, ainsi que dans une brochure commune. Les services culturels français à Houston coordonnent l'organisation d'un mois de la francophonie au Texas, en Oklahoma et en Arkansas. Une trentaine d'événements culturels et éducatifs qui s'adressent à un large public, francophone ou non, se déroulent tout au long du mois de mars : concerts, conférences, projections de films, concours de langue française, ateliers de formation pour les enseignants, performances et expositions. De nombreuses institutions collaborent à cette célébration : musées et galeries, associations de professeurs de français, universités, écoles à programmes français (Houston, Dallas et Austin), alliances françaises, associations éducatives et culturelles locales (Education française Greater Houston, Texan French Alliance for the Arts, « Et Voilà » Théâtre), et représentations diplomatiques des pays francophones (Canada, Suisse, Belgique). Les services culturels français prennent en charge les supports de communication du festival, organisent et financent, entre autres actions promouvant la culture et la langue françaises, des formations pour les enseignants de français, des bourses pour les gagnants des concours scolaires et des projections de films pour public scolaire (soit environ 5 000 euros au total). Pour lancer ce French Cultures Festival, les services culturels organisent le 7 mars, à Houston, une soirée musicale à laquelle participent deux groupes représentatifs de la

nouvelle scène pop-rock française : La Femme, récemment primé aux victoires de la musique, et Lys. Cette soirée est financée par une levée de fonds privés (20 000 dollars), essentiellement auprès des entreprises françaises présentes au Texas (Total, Schlumberger, Technip, GDF-Suez, Air France) et bénéficie d'un soutien de TV5Monde. A Los Angeles, les services culturels français se sont focalisés sur l'organisation de quatre journées de la francophonie dans l'enceinte de quatre universités parmi les plus prestigieuses de la région : USC, UCLA, CSU Long Beach, UC Irvine. Les consulats du Québec, de Belgique, du Liban et d'Arménie collaborent à ces manifestations qui consistent en des ateliers linguistiques, des projections de films et qui impliquent les cercles francophones des universités. Les stratégies de communication reposent sur la Newsletter des services culturels, le site internet du consulat et sa page Facebook ainsi que sur les relais que sont les centres d'excellence universitaires et les départements de langue française. Le festival de la francophonie en Louisiane se prolonge également sur un mois, comme le proclame son slogan Be French for a month. Du 6 mars au 6 avril, se succèdent une vingtaine d'événements auxquels collaborent la chambre de commerce franco-américaine, des universités (Louisiana State University, Université de la Nouvelle Orléans, Université de La Fayette), l'alliance française de la Nouvelle Orléans, des salles de spectacles. Notons, parmi les activités principales, des projections de films francophones, un festival de trois films français pour les publics scolaires, une exposition, un colloque universitaire sur Émile Zola, des concerts, des rencontres littéraires, le gala annuel de l'alliance française, un concours de photos et une exposition What Makes Louisiana French : Ma Louisiane à la folie ! A Miami, la semaine de la francophonie 2014 (French Language and Francophonie Week) est organisée du 15 au 23 mars par les services culturels français en partenariat avec les consulats généraux du Canada et de la République d'Haïti, et de nombreuses associations francophones locales. Depuis deux ans, une version locale du concours Dis-moi dix mots, lancé à l'échelle internationale par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, est proposée à l'ensemble des élèves de la Floride qui apprennent le français, aussi bien dans le cycle primaire que secondaire. A New York, la principale manifestation est un concours d'écriture, intitulé le Petit Prince, qui conjugue la célébration du mois de l'histoire des noirs (Black History Month) et du mois de la francophonie. Ce concours organisé par les services culturels français en collaboration avec le programme French Heritage, l'organisation internationale de la francophonie et la succession Antoine de Saint-Exupéry, s'adresse aux élèves des établissements de New York qui sont invités à rédiger un essai sur les droits de l'homme et les droits de l'enfant. Les prix seront remis le 28 mars à la New York Public Library. La présence dans la capitale fédérale des représentations diplomatiques de quasiment tous les pays membres de l'organisation internationale de la francophonie facilite l'organisation, depuis 14 ans, d'un festival qui se distingue par sa durée, six semaines, comme par le nombre et la diversité des événements programmés. Le francophonie cultural festival est organisé par un comité dont les sous-commissions -budget, programmation, rayonnement, communication- se réunissent régulièrement : la présidence est assumée par l'ambassade d'Haïti et le secrétariat général par un agent de l'ambassade de France. Près d'une quarantaine de pays au total, dont les États-Unis, y participent. Plusieurs autres organismes locaux apportent leur collaboration : la french-american cultural foundation qui assure la gestion, l'alliance française, inter-american development bank, le national museum of african arts, le american film institute, le smithsonian associates, des salles d'exposition et de concerts. Le budget global est d'environ 75 000 dollars dont 50 000 dollars sont générés par la vente de billets pour la grande fête qui se tient tous les ans, le 21 mars au soir, et qui accueille près de 2 000 visiteurs. Les principaux mécènes du festival sont l'OIF (10 000 dollars), TV5Monde, France Médias Monde et Brussels AirLines qui offre des billets pour une tombola. La programmation, qui s'échelonne du 1er mars au 15 avril, vise à illustrer la diversité des cultures francophones : www.francophonieDC.org.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50173

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1500

Réponse publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2843